

Michel Deydier-Bastide

Formations en médecine chinoise et disciplines associées – Cours en formation continue

N° de formateur 93840398584 Préfecture de région PACA SIRET 32326927400102 APE 8690 F

Doctorat de 3^{ème} cycle en Médecine Orientale (DMO Chine) Diplômé de la Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise (Fr) Certifié par l'Université de Shanghai et l'AAMA (USA)
19 rue Nostradamus 13210 SAINT REMY DE PROVENCE 06.27.83.23.76

DEMANDE D'INSCRIPTION **REINSCRIPTION** **ANNEE 2020/2021**

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel _____ E- mail _____

Massage des organes Chi Nei Tsang sur 6 we → 1500€ Règlement comptant à l'inscription - 10% pour cette formation

Massage chinois Tuina sur 6 we → 1500€ Règlement comptant à l'inscription - 10% pour cette formation

Psychologie Xin Li Règlement comptant à l'inscription - 10% pour cette formation

Cycle d'études générales → 1500€ Cycle d'études 100% à distance → 1200€/an

Cycle d'approfondissement → 2500€/an (ateliers + cours en téléenseignement)

Sexologie Fang Zhong

FORMATION COMPLETE GRAND PUBLIC → 720€ COURS A DISTANCE SEULS → 360€

FORMATION COMPLETE NIVEAU PRO → 1440€ COURS A DISTANCE SEULS → 720€

Méditation thérapeutique Initiation sur 1 J → 90€

FORMATION MODULE DE BASE → 950€ FORMATION MODULE D'APPROFONDISSEMENT → 950€

Je règle comptant à l'inscription

Je règle en 3 fois (3 chèques)

Chèque (s) à l'ordre de M Deydier-Bastide ou règlement par virement bancaire

Je reconnais avoir bien pris connaissance des conditions générales et les accepte,

Date

Signature

Règlement Intérieur – Conditions générales année 2020

ADMISSIONS/INSCRIPTIONS :

le centre de formation se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription après examen du dossier d'inscription. Les frais d'inscription et d'enseignement qui auront été déjà réglés par une personne dont l'inscription a été refusée, lui seront intégralement remboursés.

DEVOIRS DE L'ETUDIANT :

L'étudiant s'engage à respecter les horaires de cours, lesquels sont susceptibles de modifications en fonction des nécessités et des contraintes matérielles. Toute personne en retard devra attendre la pause suivante pour intégrer le groupe de travail. L'étudiant s'engage à se comporter correctement pendant les cours de façon à permettre un déroulement harmonieux de l'enseignement. Le centre se réserve le droit de renvoyer un étudiant dont le comportement serait préjudiciable au bon déroulement des cours..

PROGRAMMES : Les programmes, calendriers et contenus de cours peuvent être modifiés à tout moment, selon les nécessités pédagogiques.

COUT : Le prix de l'enseignement comprend : les séminaires, les supports de cours, le contrôle de la formation ainsi que les diplômes des étudiants reçus à l'examen final. Cette participation ne couvre pas les frais de transport, d'hébergement et de repas lors des séminaires et stages, sauf si cela est stipulé dans la documentation de certains stages. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon de la formation à quelque stade que ce soit, et quelle qu'en soit la raison. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. En cas de désistement avant le commencement des cours, le montant des sommes versées ne sera pas remboursé, au-delà de la période légale de huit jours suivant l'inscription.

ÉQUIVALENCE : Les personnes ayant déjà acquis une formation et qui sont titulaires de certificats ou diplômes émanant d'autres écoles, peuvent obtenir une équivalence pour une admission, après étude individualisée de leur dossier et vérifications de leurs connaissances

CERTIFICATS ET DIPLOMES : La note minimale aux examens pour l'obtention des certificats et diplômes est de 11/20.

Le centre se réserve le droit de modifier le niveau et le temps de délivrance des certificats et diplôme pour des raisons de pédagogie interne ou en fonction de l'éventuelle mise en place d'une modification de la législation française ou européenne concernant l'exercice des professions de soins alternatifs. Pour l'heure, l'enseignement étant de nature privée, les certificats et diplômes délivrés ne constituent pas des titres ni ne donnent un droit d'exercer, mais représentent des références de niveau de formation. L'exercice professionnel postérieur aux formations est fait sous la responsabilité de chacun et le centre demande aux futurs professionnels de respecter les lois en vigueur.

ATTESTATION : Une attestation d'étudiant sera délivrée à tout étudiant en faisant la demande.

SESSIONS de RATTRAPAGE : En cas d'échec aux examens, les étudiants ont la possibilité de se représenter sans frais supplémentaires à une date ultérieure. Le tarif de l'année redoublée à l'initiative de l'étudiant est de 50% du prix.

LIEUX DE FORMATION : Les lieux de formation peuvent exceptionnellement être déplacés en fonction des nécessités de l'organisation générale. Dans ce cas les étudiants ne pouvant se déplacer peuvent rattraper les cours à distance sans frais supplémentaires.